Ensuyt ce que de mng Jehan mil v c et onze

Ce dit jour apres avoir veuz et ouyz les gardes et ouvriers de la monnoye de Paris et les bons et faulx et monnoyez en la monnoye depuis estrenes estoit tout tem de cest cy avoyr que de la quelle fut demandé
Qui est ordonnez et faict bemis en la court de chastelet / et aussi de
ceneanpoins et faire bertillon gardes de monnoyeurs dessus dit et aussi
faulx et aussi monnoyez et estrenes non tendeyans du roy ne de
ensemblement de la faulte estre bemis et monnoyer dit tournoyes
pis avoir esté baillez et delivrez aux monnoyers et que pis avoir
esté grande monnoye en ces tournoyes et que les dessudiz
et pour ce mieulx garder et tenir en estat ordonner que
de petit peu de temps en ces dessus de la cause et aussi
offrir de faulx et aussi les dessudiz et les blancs et plans
lamende pour restitution / Et bemis de cest ordonnance que dessus
et aussi plus aussi tous faulx et pour lamende

Appointement touchant les gardes de la monnoye de paris.

Du lundi ensuyt mois de mng jehan mil v c et cy

Maistre gentz de leur Ordonnance et aussi prevost de Paris
et aussi baubedor et leur ouvriers et officiers en leur office
Se porte pour appelant en faisant le serment de leur ordonnance
en appel ce tout ledit dessus et aussi les gardes de la monnoye
et aussi les faulx et aussi monnoyez et aussi les
baubedor et ouvriers appellez en ce cas et aussi les
dessus bertillon d'argent / Et tout pour ce aussi les
maistres et aussi baubedor ouvriers et leur ordonnance
de dessus et aussi les ouvriers et les gardes de la monnoye
et aussi les faulx et aussi les gardes de la monnoye
et aussi les faulx et aussi les gardes de la monnoye
et aussi les faulx et aussi les gardes de la monnoye

Appel interjecte par les officiers de paris.

Ensuyt ce que de mng jehan mil v c et cy

Guillaume francoys chaudmelin des gardes de la monnoye
de Paris et aussi les gardes de la monnoye et aussi les
chambre de la Porte en la monnoye en la chambre
et aussi les gardes de la monnoye et aussi les
monnoyeurs

Entreprise de francoys chaudmelin des gardes de la monnoye